

Décision

Générale

colonial

Décision n° 806 CONCERNANT LES SERVICES D'ETAT

n° 806

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 7 du 31/07/1961

Date de publication
13 juillet 1961

Date du numéro
31 juillet 1961

TEXTE INTÉGRAL

Est autorisé pour compter du 26 avril 1960 le recrutement du nommé Abdillahi Moussa Dirie en qualité de chauffeur de 4e catégorie pour servir au Tribunal du Charia de Djibouti.